

**Commune de CENON**

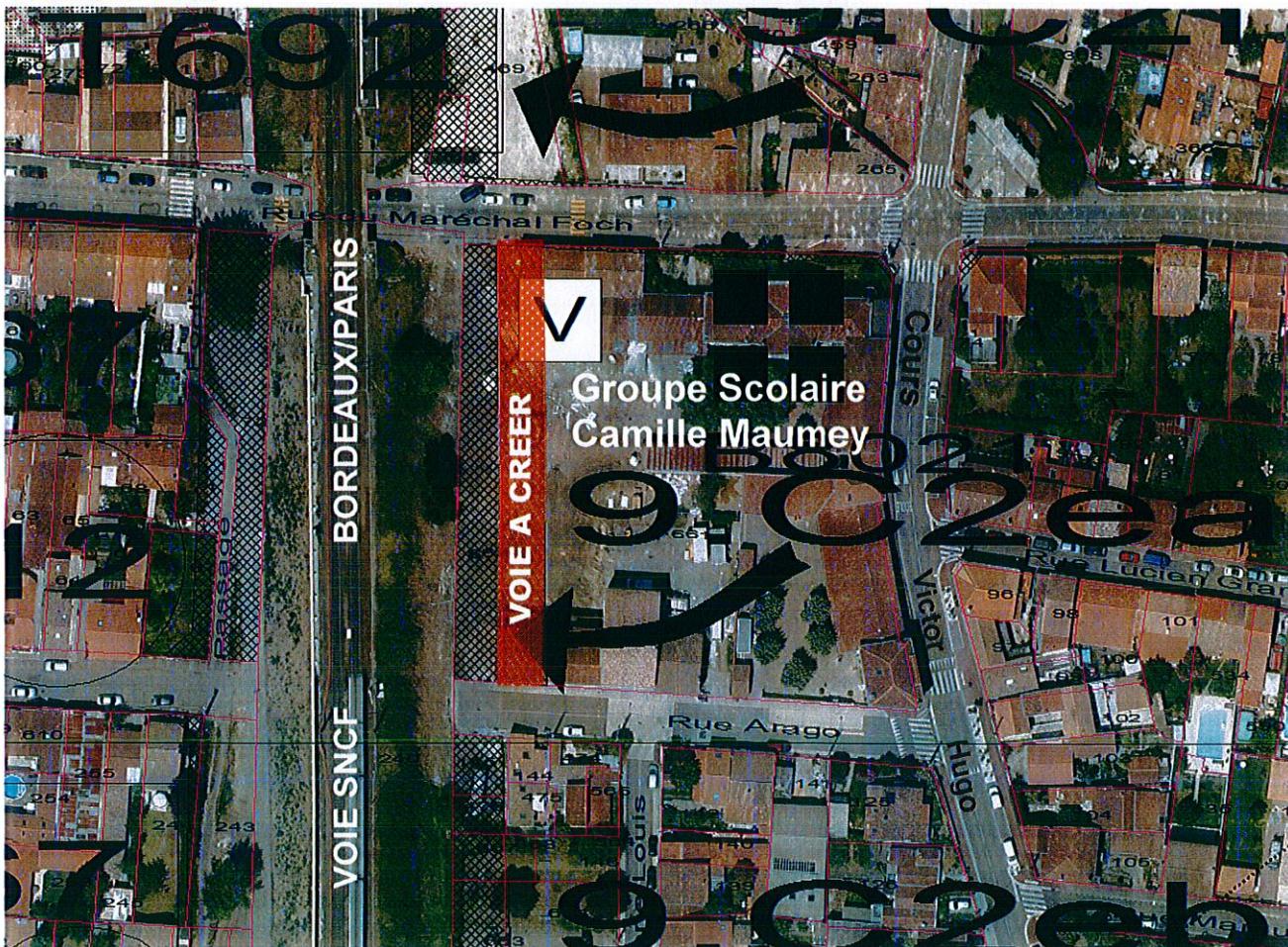
**Code : C021190035 - Fiche action : 14**

**Réseau de catégorie : Néant**

**ILLOT MAUMEY – CREATION D'UNE VOIE NOUVELLE**

**Confirmation de Décision de Faire : Mars 2015**

**LOCALISATION DU PROJET : Crédit d'une voie nouvelle entre la rue Arago et la rue du Maréchal Foch**



**ELEMENTS DU PROGRAMME VOIRIE :**

Dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire Camille Maumey, la commune de Cenon au travers du contrat CODEV 2012-2014, a inscrit la création d'une voie nouvelle qui permettra la desserte de celui-ci. Le projet permettra de :

- Sécuriser les cheminements doux (piétons/ cyclistes) grâce à la création d'une aire piétonne, tout en limitant l'accès des véhicules sur cette zone. Seuls, les transports scolaires y seront autorisés.
- Créer une nouvelle perception de la voirie en aménageant un espace convivial et sécurisant pour les piétons et notamment pour les enfants.

## DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer une voie nouvelle entre la nouvelle école et la voie SNCF. Cette voie nouvelle va relier la rue du Maréchal Foch à la rue Arago.

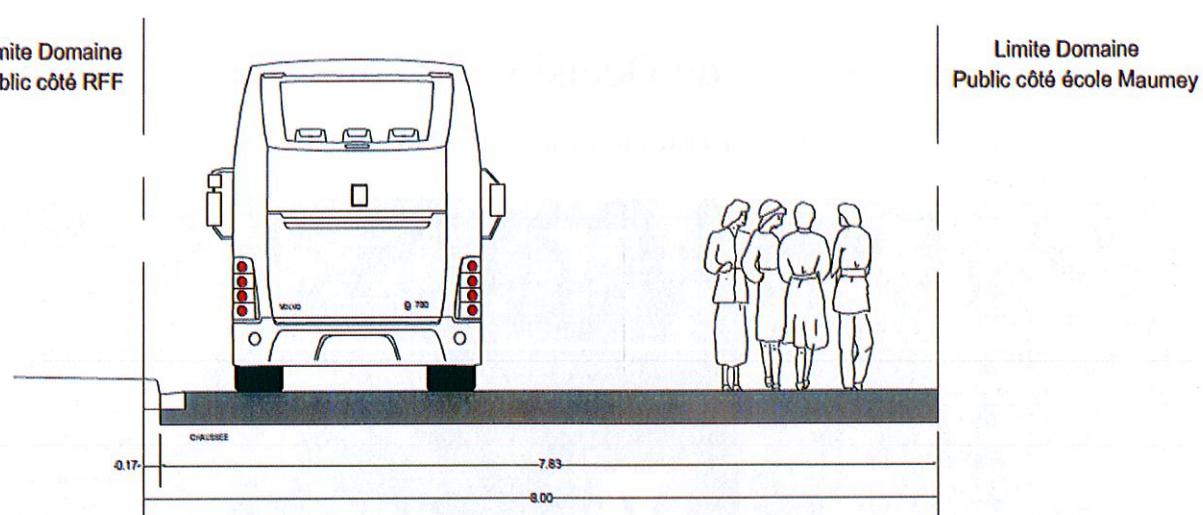
D'une longueur d'environ 100 m sur une emprise de 8m, le projet consiste à créer une aire piétonne où seuls les transports scolaires auront accès.

Un traitement paysager avec la plantation d'arbustes et d'arbres d'essences diverses sera réalisé par la commune afin de créer des espaces verts au sein de la zone de rencontre.

La voie nouvelle est traitée comme un parvis avec des rampes d'accès de part et d'autre.

Afin de marquer le seuil de l'école, le parvis au droit de l'entrée est traité en résine ; le motif laissé au choix de la mairie pourrait être le fruit d'un travail en collaboration avec les utilisateurs de l'école.

## PROFIL TYPE VOIE NOUVELLE



## ESTIMATION DE L'OPERATION:

345 000€TTC

## FINANCEMENT :

Enveloppe de l'action n°14 : 345 000€TTC

Numéro de contrat CODEV: C021190035

Compte tenu de l'engagement dans le CODEV 2 du projet et de la date de livraison de l'école pour la rentrée 2015, cela implique que le démarrage des travaux est à prévoir dès le mois d'avril 2015 et en conséquence, l'autorisation de la CDF doit être présentée.

## IMPUTATION BUGETAIRE :

Dossier : 2013-TL003 Aménagements communaux & intercom. RD

Ligne dossier : TL003-07 – Amgts proximité 2315 DT RD

Tache parente : TL003-07-06-01 – 119FA14 I.Maumey travaux

## EQUIPE PROJET

Chef du projet : Catherine Delpeyroux  
Chargée de l'opération : Martine Perrot  
Chargé de projet : Bruno Mounissens

Le Directeur  
Thibault Rufas

**Commune de CENON**

**Code : C021190036 - Fiche action : 15**

**Réseau de catégorie : 3**

**ILOT MAUMEY – REQUALIFICATION DE LA RUE ARAGO**

**Confirmation de Décision de Faire : Mars 2015**

**LOCALISATION DU PROJET : Requalification de la rue Arago entre la voie nouvelle et la rue Victor Hugo**



**ELEMENTS DU PROGRAMME VOIRIE :**

La commune de Cenon au travers du contrat CODEV 2012-2014, a demandé la requalification de la rue Arago (études d'AVP et travaux) en accompagnement de la création d'une voie nouvelle fiche action 14, dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire Camille Maumey.

## DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à requalifier la rue Arago .entre la voie nouvelle et le cours Victor Hugo.

D'une longueur d'environ 100 m sur une emprise de 10 m environ, le projet consiste à modifier le profil existant sur 2 tronçons :

### Tronçon 1 (de la rue Victor Hugo à la rue Eugene Louis)

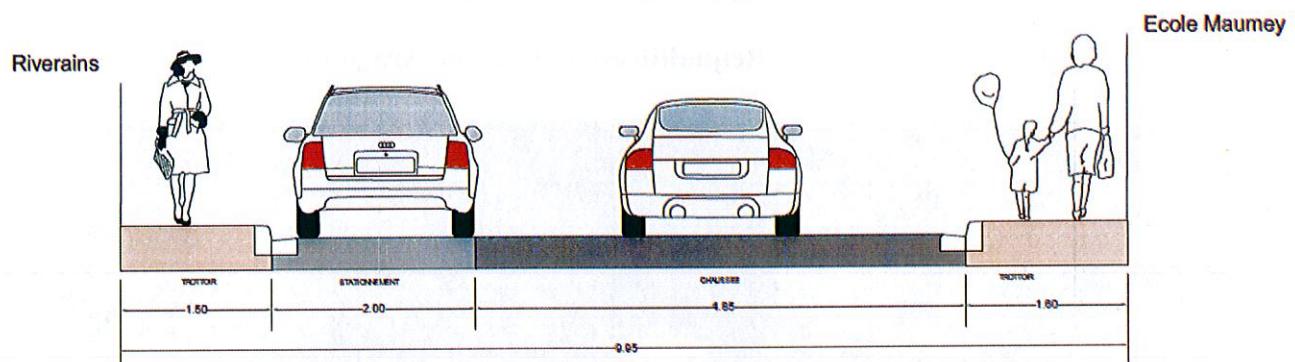
trottoir de 1.50m

stationnement longitudinal de 2.00m coté riverains

trottoir de 1.60m coté groupe scolaire

chaussée de 4.85m de large.

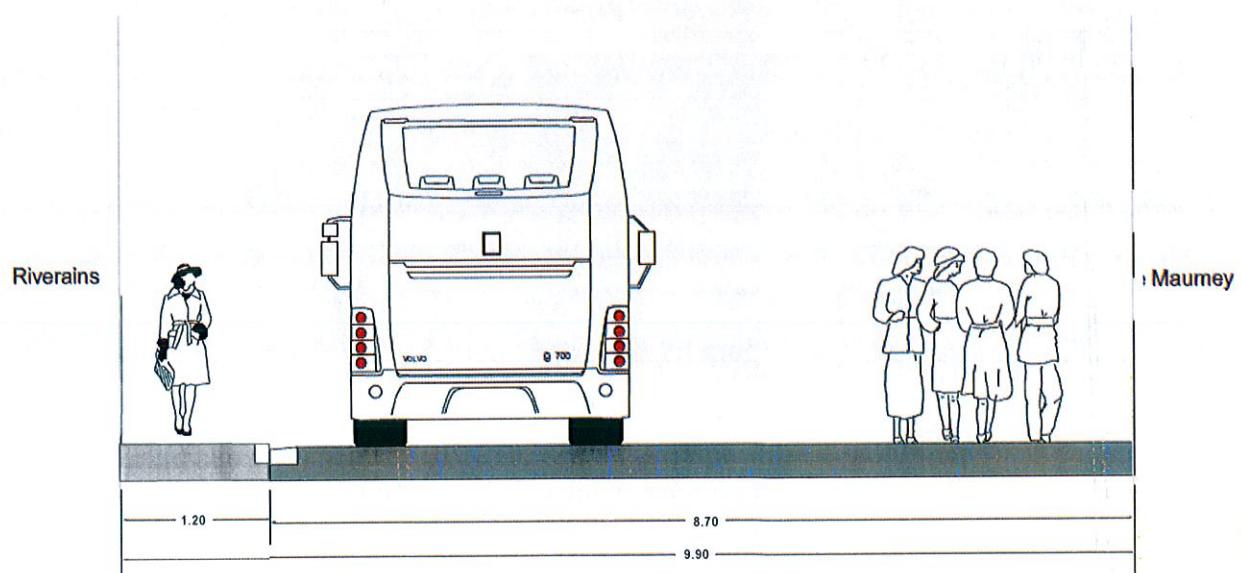
PROFIL TYPE – TRONCON 1



### Tronçon 2 (de la rue Eugene Louis à la voie nouvelle)

Ce tronçon est inclus dans le zone de l'aire piétonne , son traitement sera identique à la voie nouvelle

PROFIL TYPE – TRONCON 2



**ESTIMATION DE L'OPERATION:****220 000€TTC****FINANCEMENT :**

Enveloppe de l'action n° 15 : 220 000€TTC

Numéro de contrat CODEV : C021190036

Compte tenu de l'engagement dans le CODEV 2 du projet en lien avec la création de la voie nouvelle FA 14 et de la date de livraison de l'école pour la rentrée 2015, cela implique que le démarrage des travaux est à prévoir dès le mois d'avril 2015 et en conséquence, l'autorisation de la CDF doit être présentée.

**IMPUTATION BUGETAIRE :**

Dossier : 2013-TL003 Aménagements communaux &amp; intercom. RD

Ligne dossier : TL003-07 – Amgts proximité 2315 DT RD

Tache parente : TL003-07-07-01 – 119FA15 I.Maumey Arago

**EQUIPE PROJET****Chef du projet :** Catherine Delpeyroux**Chargée de l'opération :** Martine Perrot**Chargé de projet :** Bruno MounissensLe Directeur :  
Thibault Rufas